

Sans titre

Raffaele Sciacoviello <rsciacoviello@yahoo.it>

mer. 18/09/2024 21:45

À :Concertation ZAC <concertation.zacdysse@montpeyroux34.com>;

Monsieur le Maire,

Après avoir pris connaissance de la lettre d'information sur la modification du projet ZAC "Près de la Dysse", je souhaite exprimer certaines préoccupations.

Premièrement, sur le plan environnemental, la localisation de ce projet pose question. L'intention de permettre à de nouveaux résidents de s'établir dans notre commune est certes honorable, mais elle entre en conflit avec le choix d'aménager un espace jusqu'aujourd'hui préservé, un site naturel possédant un patrimoine végétal et animal intact et remarquable à l'entrée de notre village. De plus, l'argument voulant que ce projet soit un prolongement du "village rue", qui caractérise si bien l'esthétique et le patrimoine architectural de Montpeyroux, est en contradiction avec le plan de construction de 60 logements du style "cube blanc" en R+1 de piètre qualité de part et d'autre de cette extension imaginaire de la rue de la Dysse. Pourquoi ne pas envisager d'autres sites, déjà partiellement viabilisés et disposant de réseaux routiers et de canalisations opérationnels, où l'implantation de bâtiments modernes ne nuirait pas au paysage ni à l'œil ? Je pense, par exemple, au chemin des Saumailles, à la rue des Thérons, ou encore au Hameau agricole.

Deuxièmement, d'un point de vue social, les effets potentiels du regroupement de logements sociaux dans une zone unique soulèvent bien des questions. La concentration de 12 logements sociaux au sein du projet de ZAC semble induire une ghettoïsation de certains nouveaux résidents, relégués à la périphérie d'un petit village rural sans véritable chance d'intégration quotidienne avec les autres habitants. Cela s'écarte significativement des objectifs de mixité sociale énoncés par les politiques publiques. Pourquoi ne pas plutôt envisager de répartir les logements sociaux dans le centre du village, en réhabilitant les logements inoccupés, ressource dont Montpeyroux dispose sans doute ? Et pourquoi ne pas promouvoir la rénovation du patrimoine bâti existant en offrant des aides pour la succession, la vente ou la rénovation ?

Un dernier aspect, politique cette fois-ci, concerne le calendrier et les conditions dans lesquels la consultation publique a été lancée du 2 août au 30 septembre. Cela coïncide avec la période où la majorité des Montpeyrousiens sont en vacances et, à leur retour, doivent se préparer pour la rentrée scolaire et professionnelle. La réunion publique prévue pour le 17 septembre offre donc aux résidents un délai de réflexion dérisoire. Pourquoi cette précipitation pour présenter ce projet et conclure la consultation seulement 13 jours après la réunion ? Pourquoi ne pas accorder aux habitants le temps nécessaire pour réfléchir sereinement face à cette proposition tant désirée par la municipalité ? Personnellement, je ne perçois pas dans cette approche précipitée et maladroite l'esprit démocratique qu'elle devrait incarner.

Dans l'espoir que vous tiendrez compte des remarques et suggestions de vos administrés, et que cette consultation ne sera pas un exercice stérile.

Cordialement,

Raffaele Sciacoviello Sicard